



Communiqué de presse

Que cessent ces méthodes probernoises indignes !

Les méthodes des probernois ne sont plus acceptables.

Mercredi 3 mars, la population de Moutier a reçu un « tout-ménage » mensonger, comportant des signatures et appelant la population à voter NON le 28 mars. Ce document prétend défendre l'hôpital de Moutier et des soins de proximité. Au-delà du mensonge politique, ce document comporte de nombreuses violations graves de la morale et de la loi.

Moutier Ville Jurassienne n'accepte plus les méthodes des probernois. Après avoir usurpé le logo et le code couleur des autonomistes, après avoir distribué des « tout-ménage » anonymes, voilà qu'un nouveau document viole ouvertement les droits de la personnalité.

Elément le plus grave : des citoyens se sont plaints d'avoir vu leur signature usurpée. Les probernois ont donc recueilli des signatures auprès de personnes, dont des Jurassiens convaincus, sans leur dire quel serait le contenu du document qu'elles signaient. Cette façon de faire est manipulatoire et scandaleuse.

Ensuite, la forme du tout-ménage n'est pas acceptable. Le document est anonyme et reprend le code couleur de HDM SA, faisant croire à la population à une communication officielle de l'hôpital prévôtois. Là aussi, il s'agit d'une tentative de manipuler les électeurs de façon inacceptable.

Enfin, le tout-ménage ment ouvertement et est contraire aux engagements formulés par le Gouvernement jurassien en date du 1er mars et aux déclarations de la direction de HDM SA et de SMN SA. Cela a été maintes fois répété : l'avenir de l'Hôpital de Moutier ne dépend pas du vote du 28 mars 2021.

Les probernois de *Moutierplus* trompent les électeurs, volent des signatures et mentent à la population. Quand on triche et qu'on ment, encore une fois, c'est qu'on a peur !

Comité « Moutier ville jurassienne »

Moutier, le 4 mars 2021

Personnes de contact :

Cédric Erard, directeur de campagne (079/365.19.02)

Laurent Coste, porte-parole (079/402.11.64)

Mylène Jolidon, porte-parole (079/755.08.70)

MOUTIER
VILLE JURASSIENNE

Avenue de la Gare 19 – Case postale 742 – 2740 Moutier